



Ventenac-en-Minervois

Bulletin municipal 2026 ^{no 6}

Le mot du maire



Mes chers amis,

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2026, je tiens à prendre un moment pour exprimer ma profonde gratitude envers toutes les associations qui animent notre commune. Votre engagement et votre dévouement font de notre village un lieu de vie dynamique. Grâce à vous, nous pouvons offrir à nos concitoyens des activités variées et enrichissantes. Un grand merci !

Je souhaite aussi remercier mes collègues du Conseil Municipal ainsi que les agents communaux pour leur travail assidu et leur engagement. Notre mission est claire : favoriser le développement harmonieux de notre commune et de notre territoire.

Je tiens également à évoquer une

partie du travail réalisé ces dernières années, je pense que nous pouvons être satisfaits, de nombreux équipements ont été réalisés ou renouvelés : restauration de l'église Saint-Pierre et du chemin de croix, réalisation d'une salle de remerciements et d'un nouveau Columbarium au cimetière neuf, mise en place de caméras de vidéosurveillance, divers travaux de voirie tels que la création d'une écluse route de Sainte-Valière..., Aménagement de la place du Lavoir, aménagements de sécurité de la rue du Minervois, création d'une salle de motricité et d'un dortoir à l'école, mise en place de panneaux d'information, création des aires de lavage inter-communales, campagne annuelle de restauration de l'éclairage public (led), aménagement des abords de l'école... et divers aménagements dans les bâtiments communaux.

Ces réalisations sont le fruit d'une gestion rigoureuse, d'une recherche active de subventions, ainsi que d'une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. La fiscalité communale demeure équilibrée, elle n'a pas été augmentée depuis de nombreuses années, avec un endettement mesuré afin de ne pas alourdir la charge fiscale de nos habitants.

Cette année est également particulière, car comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2026. Je souhaite attirer votre attention sur une réforme importante, qui concerne les communes de moins de 1000 habitants, dont la nôtre : à partir de 2026, le vote par panachage est supprimé. Vous devrez voter pour une liste complète. Si vous ne le faites pas, votre vote ne sera pas pris en compte.

Enfin, je vous invite chaleureusement à nous rejoindre le **vendredi 30 janvier 2026 à 18 heures**, à la Salle des Fêtes, pour célébrer ensemble la nouvelle année.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2026 : une année pleine de bonheur, de santé et de réussite. Continuons à bâtir, ensemble, un avenir prometteur pour notre joli village.

Bonne lecture de notre éditorial.

Avec tout mon dévouement et mon amitié.

Votre Maire,
Christian LAPALU

En bref...

Théâtre, on y va ensemble

Un dispositif à l'initiative du Théâtre du Grand Narbonne pour se rapprocher des villages. Il permet d'accéder à 2 spectacles par an, à des tarifs privilégiés pour un effectif de 10 spectateurs sur réservation. Un bus dédié (financé par la Mairie à hauteur de 104 euros) passe dans les communes pour emmener et ramener les participants.

Deux choix retenus en 2025 :

- Concert de Rocio Marquez et Bronquio en juin
- Pièce de théâtre « Je suis là mais je ne suis pas là » avec Pierre Richard en novembre. Le succès de cette opération innovante permet de pérenniser la démarche avec une prochaine représentation en mars 2026.

Contrat local de santé Grand Narbonne

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) du Grand Narbonne signé en 2024, une démarche territoriale s'organise entre 37 communes, acteurs de santé et citoyens, avec le soutien de l'ARS Occitanie, la CPAM de l'Aude et la Communauté d'agglomération.

Un programme de 11 actions mis en place afin de réduire les inégalités sociales et territoriales et agir pour la prévention.

Quatre axes retenus :

- Accès aux soins,
 - Santé mentale,
 - Santé et environnement
 - La Prévention Santé,
- avec un projet phare à succès : un mini-bus itinérant « Parlons Santé » qui va à la rencontre des habitants pour échanger, informer, conseiller, sensibiliser, au moyen d'ateliers, jeux ludiques en rapport avec les thèmes, documentations...

Concernant l'action sur Ventenac en juin dernier, l'intervention portait sur « Comment prévenir les maladies cardio-vasculaires » avec un atelier « Eveil musical et respiration »

Risque d'inondation

Les événements violents et tragiques du mois de novembre 1999 et du 15 octobre 2018 survenus dans notre département sont encore présents dans nos mémoires.

Si notre village a été épargné, notre commune peut être exposée au risque d'inondation.

A ce titre, la commune dispose d'un document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) répertorie toutes les actions à entreprendre en cas de crise : alerte et information, protection et assistance, appui au service de secours. Il est aussi un support pour la phase post-urgence : action de soutien et d'accompagnement de la population, remise en état des infrastructures, etc... Afin d'informer et de prévenir au mieux la population, la commune est dotée également d'un système FR-Alert qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.

Pour se protéger, il convient de respecter les consignes de sécurité en adoptant les bons comportements présentés ci-dessous :

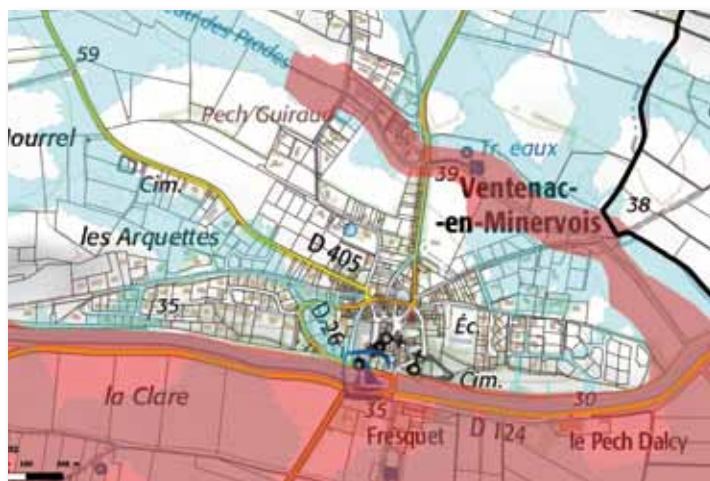
- Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture ;
- Laissez vos enfants en sécurité à l'école ;
- Réfugiez-vous à l'étage ;
- Ne prenez pas votre voiture, quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter ;
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;
- Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz,

d'électricité et de chauffage ;

- Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts ;
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie ;
- Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS ;
- Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identités, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès.

Il est également possible de bénéficier de 80 % de financement pour les particuliers et de 40 % pour les entreprises afin de réduire la vulnérabilité de son habitation ou de son bâtiment à usage professionnel pour la pose de batardeaux, de clapets anti-retour sur les réseaux, etc... N'hésitez pas à solliciter la mairie pour plus de renseignements.

Le risque zéro n'existe pas. En complément des travaux de prévention et de protection, nous devons adopter et entretenir la culture du risque. Celle-ci se constitue par la transmission des événements passés auprès de la population où chaque citoyen doit prendre conscience de sa propre vulnérabilité face aux risques, s'y préparer avec la connaissance des bons comportements et développer la résilience face aux catastrophes.



Bienvenue Pauline !

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Pauline MACLOU, qui a rejoint l'équipe administrative au secrétariat de Mairie, depuis le 1er août 2025. Pauline va succéder à Mme Marie ALCAINA, au poste de Secrétaire de Mairie.

Pauline apporte avec elle une riche expérience et un enthousiasme contagieux et nous sommes heureux de bénéficier de ses compétences et de sa vision.

Durant les deux prochaines années, elle sera formée aux côtés de Marie ALCAINA, afin de s'imprégner des spécificités du Poste de Secrétaire de Mairie.

Cette période de transition est essentielle pour assurer une continuité optimale des services et Marie mettra à profit son expérience pour transmettre ses connaissances et ses compétences à Pauline. Nous sommes convaincus



que cet accompagnement renforcera l'efficacité de notre équipe et permettra à Pauline de s'épanouir pleinement dans ses nouvelles fonctions.

Bienvenue Pauline ! Nous te souhaitons une carrière épanouissante et riche en succès au sein de la Mairie de Ventenac-en-Minervois.

Bibliothèque Municipale

Cette année, la bibliothèque du village a poursuivi sa mission de partage, de découverte et de lien social.

Grâce à l'implication des habitants et à l'énergie des bénévoles, elle est devenue un lieu de rencontre et de convivialité intergénérationnelles. Une dizaine d'ateliers des « Mini Lecteurs » ont rassemblé familles et tout-petits autour d'histoires et de comptines.

Une trentaine d'interventions ont été menées auprès des enfants de l'école maternelle, pour éveiller le goût de la lecture dès le plus jeune âge. Plus d'une centaine d'heures d'ouverture, offrant à chacun un espace accueillant pour lire, échanger et se retrouver.

Le projet de la nouvelle bibliothèque avance à grands pas. Ce futur espace moderne et lumineux



viendra renforcer encore la place de la lecture et culture au cœur de notre village. A vos agendas pour les nouvelles interventions en 2026 en collaboration avec l'association « Les Mini Lecteurs »

Bibliotheque.ventenac@wanadoo.fr
Tél. 06 64 78 89 26

En bref...

Les Passerelles

L'équipe du Centre Socioculturel et Familial les Passerelles auquel adhère la commune et qui est présidée par Joëlle GOUY RATAJCZAK, a vu son année 2025 bien remplie de nombreux projets.

Autour de ses missions de proximité pour le territoire du Sud Minervois, la structure - ouverte à tous et offrant de la convivialité, du partage et de l'échange - est notamment intervenue sur la commune de Ventenac en Minervois.

Nous avons participé aux Escales du canal avec deux animations familles, et mis en place un atelier prévention dans le cadre de la quinzaine de la famille. Les ateliers cuisine ont ainsi eu lieu deux fois par mois et ont permis d'apprendre à cuisiner différemment, avec des menus élaborés avec les adhérents. Ils cuisinent et partagent ensemble dans une ambiance conviviale. De nombreux adhérents sont ventenacois et participent à la gymnastique adaptée sur la commune d'Argeliers, aux sorties familles ou intergénérationnelles, au CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité), au PASS Jeunes ainsi que sur les ateliers réguliers ou événements du centre social.

Le centre intervient également sur les communes qui composent le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) avec d'autres activités régulières : la peinture, les conversations anglaise et espagnole, l'informatique, la couture, les graines d'éveil, l'atelier photos, le chant, les danses folkloriques...

Nous sommes en partenariat avec l'école élémentaire ainsi que les membres du Comité des Fêtes de la commune afin de mutualiser nos événements et soutenir les projets.



Les Escales du Canal



Gymnastique volontaire



Cérémonie d



Fête des voisins



Rallye d'aviron



Fête des v



du 8 mai 2025



Les Godillots Baladeurs à la Pépipnière



Le Piano du Lac



rendanges



Arbres des naissances au verger



Marché de Noël

Bilan des travaux en cours ou réalisés en 2025

- Travaux de mise aux normes réseaux eau potable et assainissement, rue du Pont Neuf et rue de la Zone Artisanale « Les Prades ».

- Mise aux normes éclairage public au boulo-drome et remplacement de lanterne rue des Mazès, rue du Lavoir, rue des Écoles, rue Pierre-Paul Riquet, ainsi que rue et lotissement du Contre-Canal.

- Travaux de plomberie et remplacement chauffe eau - bâtiments communaux.

- Aménagement place du Lavoir (en cours).

- Aménagement de sécurité rue du Minervo :
Tranche 1 : Création Trottoir de sécurité (en cours).

- Aménagement des abords de l'école : création de la Bibliothèque Communale (en cours), réfection complète de l'aire de jeux pour enfants, réfection complète du grillage d'enceinte à l'école.

- Achat propriété « Périé » rue du Puits.

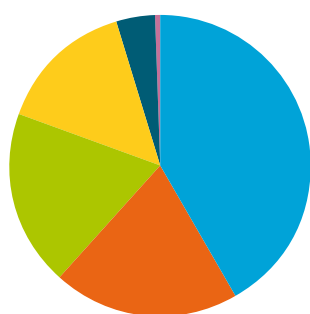


Achat matériel

- Achat de chaises pliantes.
- Achat d'une autolaveuse salle des fêtes.
- Achat de panneaux de signalisation.
- Achat écrans au secrétariat de Mairie
- Achat d'un nouveau panneau électronique d'information.
- Achat décors de Noël.

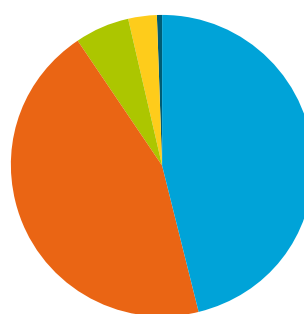
Budget général 2025 : 1 849 775 €

Fonctionnement : 1 231 422 €



Dépenses

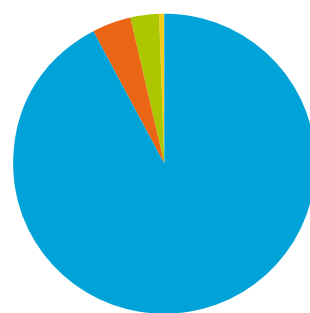
Charges à caractère général	42% - 511 562 €
Charges de personnel	20% - 241 300 €
Virement section investissement	19% - 237 266 €
Autres charges gestion courante	15% - 183 629 €
Opérations d'amortissement	4% - 52 940 €
Charges Financières (intérêts)	<0,5% - 4 725 €



Recettes

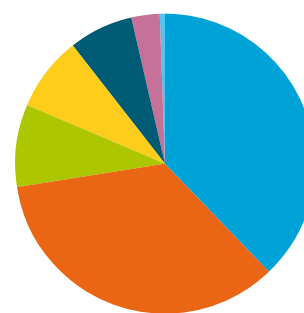
Impôts et taxes	47% - 574 599 €
Résultat fonctionnement reporté	45% - 550 786 €
Dotations et participations	6% - 73 260 €
Produits gestion courante	3% - 31 097 €
Produits et services du domaine	<0,5% - 1 680 €

Investissement : 618 353 €



Dépenses

Travaux d'investissement	92% - 571 536 €
Emprunt (capital)	4% - 24 917 €
Créances (avance SIVU)	3% - 20 000 €
Opérations patrimoniales	<0,5% - 1 900 €



Recettes

Virement fonctionnement	38% - 237 266 €
Dotations et subventions	35% - 213 981 €
Résultat reporté	9% - 54 065 €
Cessions d'immobilisation	8% - 50 000 €
Opérations d'amortissement	7% - 41 141 €
Autres Immobilisations financières	3% - 20 000 €
Opérations patrimoniales	<0,5% - 1 900 €

Les Cup'Inn



Les Cup'Inn, c'est bien plus qu'une simple épicerie ou snack bar : c'est un petit coin de douceur au bord du canal, tenu par deux acolytes passionnées.

Dans ce lieu cosy et chaleureux, on s'arrête pour savourer un café, partager un moment autour d'un apéro entre amis, goûter une petite gourmandise, faire ses emplettes du quotidien où le local et la fraîcheur se rencontrent chaque jour et des soirées régulières pour partager encore plus...

Ici, on prend le temps de sourire, de discuter, de se sentir chez soi... Bienvenue chez les Cup'Inn, votre pause conviviale au cœur du village.

Les Cup'Inn (Ed & Vero)
Mail : lescupinn11@gmail.com
Facebook : Les Cup'inn
Tél. 07 82 11 27 64

Sébastien Berdot

Paysagiste avec 25 ans d'expérience, j'interviens pour l'aménagement, l'entretien des espaces verts et les travaux de terrassement, auprès des particuliers et des collectivités.

Sébastien Berdot
Tél. 06 08 11 34 77



Menuiserie, Services & Paysage

Réalisation sur mesure de placards dressings, agencements fonctionnels mais également terrasses en bois, pergolas...

Mon activité comprend également une spécialisation dans le dépannage de volets roulants, recherche de panne, remplacement de moteurs, tabliers et composants, modernisation et automatisation, remise en service de volets manuels ou motorisés.

En complément je propose des prestations de serrurerie : remplacement de cylindres, intervention sur les portes d'entrées ou fenêtres...

Olivier Espitalier
Tél. 06 85 72 65 41

E2F



Nous sommes une société locale jeune et dynamique RGE QUALI'PV. Spécialisée dans l'électricité, la climatisation et le photovoltaïque, nous assurons les dépannages et installations.

N'hésitez pas à nous contacter.

E2F
Mail: energies2f@gmail.com
Tél. 06 23 23 88 58 / 07 84 92 12 65

Le SIVOS Sainte-Valière-Ventenac soutient l'opération brioches de l'AFDAIM avec un goûter partagé entre les enfants

Comme chaque année, le SIVOS, syndicat intercommunal à vocation scolaire de l'école Sainte-Valière et Ventenac-en-Minervois, participe à l'opération « Brioches » organisée par l'AFDAIM. Ainsi, mardi 7 octobre, la MAS Pech Montredon a livré 20 brioches qui ont été distribuées dans chacune des écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).



Mairie de Ventenac
1, place de la Mairie
11120 VENTENAC EN MINERVOIS
☎ 04 68 43 23 66

Lundi au vendredi :
10h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00
Mercredi :
10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

Médiathèque Mpale
1, rue des Ecoles
11120 VENTENAC EN MINERVOIS
☎ 06 64 78 89 26

Mercredi :
14h00 - 17h00

La Poste - Relais Commerçant
La Cabane au Bord du Canal
11120 VENTENAC EN MINERVOIS
☎ 04 68 65 12 60 - 07 82 11 27 64

Lundi au dimanche :
8h00 - 12h00
Jours fériés :
9h00 à 12h00

Gendarmerie
3, avenue des Corbières
11120 GINESTAS
☎ 04 68 46 12 23

Lundi au samedi :
8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Dimanche / jours fériés :
9h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00

Déchetterie
D607 Rond-point rte de Ginestas
11120 MIREPEISSET
☎ 04 68 46 34 09

Lundi au samedi
9h00 - 12h00
13h30 - 17h30

CIAS du Sud Minervois
BP1 - Route de Mirepeisset
11120 GINESTAS
☎ 04 68 46 12 20

Lundi au vendredi
9h00 - 12h00
14h00 - 17h00

Grand Narbonne
12, bd Frédéric Mistral
11100 NARBONNE
☎ 04 68 58 14 58

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00
13h30 - 17h00

Préfecture de l'Aude
52, rue Jean Bringer
11012 CARCASSONNE Cedex 9
☎ 04 68 10 27 01

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00
13h30 - 16h00
(15h00 le vendredi)

Sous-Préfecture
37, bd Charles de Gaulle
11100 NARBONNE Cedex
☎ 04 68 90 33 40

Lundi au vendredi
8h15 - 12h00
13h15 - 17h00
(16h00 le vendredi)

Département de l'Aude
Hôtel du Département
11000 CARCASSONNE
☎ 04 68 11 68 11

Lundi au vendredi
8h30 - 17h30

SIVOS Ste-VALIERE - VENTENAC

Ecole maternelle 1, rue des Ecoles 11120 VENTENAC EN MINERVOIS ☎ 09 65 30 97 37	Ecole primaire 4, rue des Ecoles 11120 Ste-VALIERE ☎ 04 68 46 27 15
---	---

Maison France Services
19bis, rte de Mirepeisset
11120 GINESTAS
☎ 04 11 66 95 15

Lun. : 14h00 - 17h00	Jeu : 9h00 - 12h00
Mar. : 9h00 - 14h00	14h00 - 19h00
Mer. : 9h00 - 12h00	Ven : 9h00 - 12h00
	14h00 - 16h00

Etat civil 2025

Naissances hors de la commune : 7

Actes de décès : 10

Actes de mariage : 4

Campagne de stérilisation et d'identification des chats errants

Le saviez-vous ? Un couple de chats non stérilisés peut engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en 4 ans (source : Fondation 30 millions d'amis).

Votre Mairie s'engage contre la prolifération des chats errants, en partenariat avec la fondation 30 millions d'Amis. L'organisation de campagnes de stérilisation contribue à limiter les problèmes sanitaires, les nuisances aux riverains, les impacts sur la biodiversité et les souffrances pour les animaux errants.

Vous pouvez signaler à votre Mairie la présence de chats errants non stérilisés

Au **04.68.43.23.66** - mairie@ventenacminervois.fr ou directement à l'accueil de la Mairie.

SOS Essaim

Le site www.sos-essaim.com propose une solution gratuite pour la récupération des essaims d'abeilles afin de sauvegarder les abeilles. Grâce à un réseau de plus de 5500 apiculteurs en France, dont 550 en région Occitanie, cette plateforme utilise la géolocalisation pour mettre en relation les particuliers et les apiculteurs volontaires situés à dans un rayon de 30 km.

Ceservicepermetdeprotégerlesabeilles,essentielles à la pollinisation et à la biodiversité, tout en évitant de faire appel aux pompiers, qui n'interviennent plus pour ce type de problème sauf danger imminent, ou aux sociétés de désinsectisation, souvent coûteuses et risquant de détruire les essaims.

Pour en savoir plus ou signaler un essaim, rendez-vous sur le site : www.sos-essaim.com.

Bulletin municipal n°6

Edité par la mairie de Ventenac-en-Minervois
Responsable de la publication : Christian LAPALU
Rédaction et photos par la commission du bulletin municipal
Réalisation : Ronan GILOT (ronan.gilot@gmail.com)
Impression : Caiiman à Lézignan-Corbières